

APPEL A CANDIDATURE

EVALUATION ET DEVELOPPEMENT DU PLAN STRATEGIQUE DU FONDS POUR LE PATRIMOINE MONDIAL AFRICAIN (AVRIL 2022 - MARS 2027)

Date de clôture : *Lundi 15 mars 2021, 16.30 CAT*

1. Contexte

Le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) a été créé en 2006 pour soutenir la conservation et la protection efficaces du patrimoine naturel et culturel ayant une valeur universelle exceptionnelle en Afrique. La création du Fonds est le résultat du travail entrepris par les États membres africains de l'UNESCO et de l'Union africaine (UA) pour développer une stratégie susceptible de faire face aux défis auxquels sont confrontés les pays africains dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de 1972. Le Fonds est devenu un centre de catégorie II sous l'égide de l'UNESCO en 2010 et est ainsi devenu un partenaire officiel de l'UNESCO.

Le FPMA a pour mandat de renforcer la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de 1972 par les États parties africains en (1) fournissant un soutien pour identifier et inscrire les biens du patrimoine africain sur la Liste du patrimoine mondial ; (2) accordant un soutien et une assistance pour la conservation et la gestion des biens du patrimoine inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ; (3) réhabilitant les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril ; (4) en formant des experts du patrimoine et des gestionnaires de sites dans le cadre d'un processus continu de renforcement des capacités ; et (5) en impliquant les communautés dans les décisions concernant leur patrimoine tout en s'assurant que des avantages concrets leur reviennent.

2. Plan stratégique du FPMA

Le plan stratégique actuel du FPMA prend fin en mars 2022. Le FPMA entend donc évaluer sa mise en œuvre et ses réalisations. Le résultat de l'évaluation éclairera l'élaboration d'un nouveau plan stratégique qui guidera le Fonds dans la mise en œuvre de son mandat sur le continent pour les cinq (5) prochaines années. Dans ce cadre, un consultant est recherché pour effectuer les tâches suivantes :

www.awhf.net



- a) Réaliser une évaluation approfondie de l'implémentation du plan stratégique actuel couvrant la période avril 2019 – mars 2022 ;
- b) Développer un nouveau plan stratégique pour la période avril 2022 – mars 2027.

3. Etendue du travail / Méthodologie

L'évaluation et le développement du plan stratégique vont être réalisés grâce à plusieurs moyens y compris :

- a) Une analyse des documents pertinents.
- b) Des entretiens et réunions à distance avec les partenaires, les parties prenantes, les collaborateurs, les bénéficiaires, les membres du Conseil d'administration et le personnel du FPMA (entretiens téléphoniques, courriers électroniques et réunions en ligne).
- c) Si les conditions le permettent, une mission de 5 jours dans les bureaux du FPMA situés à Midrand, en Afrique du Sud, pour des réunions physiques avec le Secrétariat du FPMA, les parties prenantes et les partenaires en Afrique du Sud. Le FPMA facilitera l'accès aux parties prenantes et aux partenaires.
- d) Le consultant travaillera sous la supervision directe du point focal au FPMA.

La description détaillée des travaux et les livrables seront précisés dans le contrat de consultation.

4. Directives pour postuler

Les candidatures de consultants / experts individuels sont les bienvenues. Les candidats doivent soumettre à la fois une lettre de motivation comprenant la méthodologie du travail (**ne dépassant pas 3 pages**) et le curriculum vitae (CV) du candidat unique ou des membres de l'équipe. Le candidat doit démontrer les compétences suivantes :

- Formation ou expérience professionnelle pertinentes ;
- Expérience dans l'élaboration de plans stratégiques, de préférence pour des organisations liées au patrimoine ;
- Connaissance des systèmes du patrimoine mondial et du travail du Fonds pour le patrimoine mondial africain ;
- Connaissance de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial à la fois en Afrique et au niveau mondial (compris le troisième cycle de l'exercice de rapport périodique pour la région Afrique);
- Connaissance de diverses organisations partenaires stratégiques du FPMA, principalement l'UNESCO, l'Union africaine, l'UICN, l'ICCROM et l'ICOMOS, entre autres;
- Connaissance des acteurs régionaux du secteur du patrimoine en Afrique;

www.awhf.net



- Compréhension des documents pertinents de politiques régionale et mondiale et des cadres stratégiques tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la stratégie priorité Afrique de l'UNESCO et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies ;
- Compréhension des stratégies de collecte de fonds et de communication ;
- L'anglais est la langue principale de cette mission. La connaissance du français sera un atout supplémentaire.

5. Durée et livrables

Le travail sera réalisé dans un délai de quatre (4) mois, **du 1er mai au 30 août 2021**, comme ci-après :

- Soumission du projet de document (rapport d'évaluation et plan stratégique) - 10 juin 2021 ;
- Soumission du document final (rapport d'évaluation et plan stratégique) - 30 août 2021.

6. Chronogramme

- Date limite de soumission des candidatures – **Lundi 15 mars 2021**
- Notification au / aux candidat (s) retenu (s) – **Vendredi 26 mars 2021**

7. Soumission

Les candidatures doivent être soumises par email à info@awhf.net avec copie à jacobn@dbsa.org. Seuls le (s) candidat (s) retenu (s) sera/seront contacté (s).

www.awhf.net